

COMMISSION REGLEMENTS
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 24 MARS 2022

Présents : Mmes SCHOUWEY & ONCLE, Mrs RENAUD & MONIOTTE

Excusés : Mme PRENTOUT, Mrs ANTHONIOZ & PRICAZ

oooOOooo

→ FORFAITS SIMPLES

Dossier n° 20016609
Coupe Départementale U18
St Lupicin 1 – Haut Jura 1
du 05 mars 2022

- Forfait simple de Haut Jura 1

Amende : 35 € à Haut Jura

La commission dit St Lupicin 1 qualifié pour le tour suivant

Dossier n° 20068369

Jour de coupe U13

Jura Nord Foot 1

du 05 mars 2022

- Forfait simple de Jura Nord Foot 1

Amende : 30 € à Jura Nord Foot

Dossier n° 20068371

Jour de coupe U11

Haut Jura 1

du 05 mars 2022

- Forfait simple de Haut Jura 1

Amende : 30 € à Haut Jura

Dossier n° 20017056

Départementale 5 – poule C

ASPTT Grand Lons 2 – Choisey 2

du 06 mars 2022

- Forfait simple de Choisey 2

Amende : 55 € à Choisey

La commission donne match retour à jouer à ASPTT Grand Lons

Dossier n° 20016270

Départementale 3 – poule B

Aromas 1 – Mont sous Vaudrey 3

du 05 mars 2022

- Forfait simple de Mont sous Vaudrey 3

Amende : 55 € à Mont sous Vaudrey

La commission donne match retour à jouer à Aromas

Dossier n°20017791

Départementale 3 – poule C

Jura Stad' FC 3 – Gevry 1

du 06 mars 2022

- Forfait simple de Jura Stad'FC 3
Amende : 55 € à Jura Stad'FC

Dossier n° 20041857

**Coupe du Département/Crédit Agricole Seniors Féminines à 8
Trois Monts 1 – Montbarrey 1
du 13 mars 2022**

- Forfait simple de Trois Monts 1
Amende : 30 € à Trois Monts

La commission dit Montbarrey 1 qualifié pour le tour suivant

Dossier n° 20040280

**U18 Départementale 2 – poule B
Crottenay Combe d'Ain 1 – Gevry/Plaine 39 1
du 12 mars 2022**

- Forfait simple de Gevry/Plaine 39 1
Amende : 35 € à Gevry

La commission donne match retour à jouer à Crottenay Combe d'Ain

Dossier n° 20040281

**Coupe Départementale / Crédit Agricole U15 Féminines
Arcade Foot 1 – Plaine 39 1
du 12 mars 2022**

- Forfait simple de Plaine 39 1
Amende : 30 € à Plaine 39

Dossier n° 20041252

**U11 – poule A
Septmoncel 1 – Haut Jura 2
du 12 mars 2022**

- Forfait simple de Haut Jura 2
Amende : 30 € à Haut Jura

Dossier n° 20068367

**U11 – poule A
Vaux 1 – Viry 1
du 12 mars 2022**

- Forfait simple de Viry 1
Amende : 30 € à Viry

Dossier n° 20040279

**Coupe Crédit Mutuel / Sport 2000
Gevry 2 – Trois Monts 3
du 13 mars 2022**

- Forfait simple de Trois Monts 3
Amende : 55 € à Trois Monts

La commission dit Gevry 2 qualifié pour le tour suivant

Dossier n° 20040278

**Coupe Crédit Mutuel / Sport 2000
Viry 1 – Montmorot 2
du 13 mars 2022**

- Forfait simple de Montmorot 2
Amende : 55 € à Montmorot

La commission dit Viry 1 qualifié pour le tour suivant

Dossier n° 20044742

U15 Départementale 1

**Coteaux de Seille 1 – Bresse Jura Foot 1
du 19 mars 2022**

- Forfait simple de Coteaux de Seille 1

Amende : 35 € à Coteaux de Seille

Dossier n° 20065645

U15 Départementale 2 à 8

**Aiglepierre 1 – Mont sous Vaudrey 2
du 19 mars 2022**

- Forfait simple de Mont sous Vaudrey 2

Amende : 30 € à Mont sous Vaudrey

La commission donne match retour à jouer à Aiglepierre

Dossier n° 20065643

U13 Départementale 1

**Bresse Jura Foot 1 – Mont sous Vaudrey 1
du 19 mars 2022**

- Forfait simple de Mont sous Vaudrey 1

Amende : 30 € à Mont sous Vaudrey

Dossier n° 20065641

Départementale 3 – poule A

**Vaux 2 – Fort du Plasne 1
du 20 mars 2022**

- Forfait simple de Fort du Plasne 1

Amende : 55 € à Fort du Plasne

Dossier n° 20065639

Critérium Féminin Foot à 8 – poule B

**Brenne Orain 1 – Rochefort 1
du 20 mars 2022**

- Forfait simple de Brenne Orain 1

Amende : 30 € à Brenne Orain

Dossier n° 20068532

Critérium Féminin Foot à 8 – poule B

**Haut Jura 1 – GF Villers les Pots/Jura Dolois 2
du 20 mars 2022**

- Forfait simple de GSF Villers les Pots/Jura Dolois 2

Amende : 30 € à GSF Villers les Pots

→ RESERVE

Dossier n° 19973405

Départemental 2 – poule A

**Jura Lacs Foot 3 – Ney 1
du 20 février 2022**

- Réserve d'avant match confirmée de Ney 1 sur la participation et/ou la qualification de l'ensemble des joueurs du club de Jura Lacs Foot. Ces joueurs sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Après examen des pièces figurant au dossier, la commission dit que 4 joueurs de Jura Lacs Foot 3 ont participé à la rencontre Vaux les St Claude 1 – Jura Lacs Foot 2 du 21 novembre 2021.

Cette équipe ne jouant pas ce jour, aucun joueur ne pouvait participer à la rencontre Jura Lacs Foot 3 – Ney 1 du 20 février 2022.

Considérant que GROS Emilien, BERTHOD Augustin, GUILLOT Thomas et GENTELET Julien ont participé à la rencontre du 20 février 2022.

La Commission dit les joueurs suivants non qualifiés pour participer à la rencontre, donne match perdu par pénalité à Jura Lacs Foot 3 (score 0-1 et -1 point au classement) pour en reporter le bénéfice à Ney 1.

Demande au secrétariat de débiter le compte de Jura Lacs Foot de 140€ (soit 35€ par joueur non qualifié) et de 35€ pour frais de confirmation de réserve.

→ RECLAMATION D'APRES MATCH

Dossier n° 20043216

Coupe du Département

Mont sous Vaudrey 2 – Sud Revermont 2

du 13 mars 2022

Réclamation d'après match du club de Mont sous Vaudrey portant sur le fait que l'arbitre central officiel, à l'issue de la fin du temps réglementaire et alors que le score était de 1-1 a directement procédé à la séance de tirs aux buts sans passer par les prolongations de 2x15 minutes.

Après examen des pièces figurant au dossier, notamment l'article 14 du règlement de la Coupe du Département « Départage : en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, il est disputé 2 prolongations de 15 minutes chacune. En cas d'égalité après prolongation, les équipes se départagent par l'épreuve des tirs aux buts ».

Considérant que le match n'ayant pas été à son terme,

La Commission dit le match à rejouer à une date ultérieure à fixer et transmet le dossier à la Commission Sportive.

Transmet le dossier à la Commission des Arbitres pour information.

Mme SCHOUWEY n'a participé ni à l'examen, ni à la décision de ce dossier.

→ MATCHS ARRETES

Dossier n° 19972875

Départementale 3 – poule B

Aromas 1 – La Ferté 1

du 20 février 2022

Considérant que le club de La Ferté s'est déplacé à 9 joueurs mais n'avait plus que 7 joueurs valides à la reprise de la seconde période, obligeant l'arbitre à mettre un terme à la rencontre du fait d'un nombre insuffisant de joueurs présents sur la pelouse,

Après examen des pièces versées au dossier,

La commission donne match perdu à La Ferté (0 point, score 5/0)

Dossier n° 20068362
Départementale 2 – poule B
Mouchard/Arc 1 – Molay 1
du 27 février 2022

Considérant que la rencontre n'étant pas allée à son terme à la suite d'une décision de l'arbitre.

La commission dit le match à rejouer à une date ultérieure à fixer par la Commission Sportive.

Transmet le dossier à la Commission des Arbitres pour information.

Dossier n° 20017066
Départementale 2 – poule B
Rochefort 2 – Coteaux de Seille 2
du 06 mars 2022

Considérant que l'équipe de Coteaux de Seille s'est déplacé à 10 joueurs mais n'avait plus que 7 joueurs valides à la 50^{ème} minute de jeu, obligeant l'arbitre à mettre un terme à la rencontre du fait d'un nombre insuffisant de joueurs présents sur la pelouse.

Après examen des pièces versées au dossier,

La commission donne match perdu à Coteaux de Seille 2 (0 point, score 5/0)

→ **F.M.I**

La Commission enregistre les amendes suivantes.

Dossier n°
Départementale 2 – poule B
Sud Revermont 2 – St Maur 1
du 27 février 2022

- Non-envoi du rapport de constat d'échec

Amende : 46 € à Sud Revermont

Dossier n° 20041936
U15 Départementale 1
Lons RC 2 – Poligny/Triangle d'Or 1
du 12 mars 2022

- Absence de tablette

Amende : 16 € à Lons RC

Dossier n° 20041256
Coupe Départementale / Crédit Agricole U15 Féminines
Triangle d'Or/Poligny 1 – Jura Sud Foot 1
du 12 mars 2022

- Absence de code d'identification

Amende : 16 € à Jura Sud Foot

Dossier n° 20067346
U13 Départementale 2 – poule C
Sud Revermont/Beaufort/Condal 2 – Plaine 39 1
du 19 mars 2022

- Non-envoi du rapport de constat d'échec

Amende : 46 € à Sud Revermont

Dossier n° 20067347

U13 Départementale 2 – poule C

Lons RC 3 – Gevry/Jura Stad'2

du 19 mars 2022

- Non-envoi du rapport de constat d'échec

Amende : 46 € à Lons RC

Dossier n° 20067350

U13 Départementale 2 – poule B

Lons RC 2 – Sud Revermont/Beaufort/Condal 1

du 19 mars 2022

- Non-envoi du rapport de constat d'échec

Amende : 46 € à Lons RC

Les décisions de la Commission des Règlements sont susceptibles d'appel auprès de la Commission d'Appel du District, dans les formes et conditions prévues à l'article 44 des R.G. de la Ligue. Dans le cas de litige portant sur un match de Coupe, le délai est ramené à 48 heures.

ONCLE Christine
Secrétaire de séance

MONIOTTE Michel
Président de la Cion